

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Ville du Gosier met en place l'opération **“Petit-déjeuner”**  
pour les écoliers de son territoire

# L'OPÉRATION *Petit Déjeuner*

DANS LES ÉCOLES  
DU GOSIER



GOSIER, LE 12 FÉVRIER 2022 — Lors de l'année scolaire 2019/2020, l'Education Nationale a mis en place l'opération **“Petit-déjeuner”** qui était initialement dédiée aux territoires réseaux d'éducation prioritaire (REP) et aux quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). C'est le Rectorat de Guadeloupe qui a fait le choix d'étendre le dispositif aux territoires ruraux. L'opération a été reconduite pour l'année scolaire 2020/2021 mais compte tenu des mouvements sociaux dans les communes, l'opération a été reportée une nouvelle fois.

C'est le 27 janvier 2022, que la Ville du Gosier prend la délibération actant la prise en charge financière de cette opération d'un montant de 26 760 €.

Ainsi, une fois par mois jusqu'au mois de juin 2022, la ville et le Rectorat de Guadeloupe offrent à 2 330 écoliers du Gosier un petit-déjeuner équilibré.

## **Objectif**

- Lutter contre la pauvreté
- Réduire les inégalités alimentaires pour le 1er repas de la journée
- Promouvoir le bien-être des élèves
- Placer les élèves en situation d'apprentissage optimal
- Faire acquérir aux élèves les notions d'équilibre nutritionnel et de non gaspillage alimentaire

En Guadeloupe, seules les communes volontaires participent au dispositif et l'enveloppe budgétaire allouée par l'Etat est répartie entre les communes suivant leurs besoins de mise en œuvre et porte sur l'achat des denrées alimentaires (2 € par élève et par repas), mais les frais relatifs au conditionnement, à l'acheminement et à la logistique sont à la charge de la commune.

## **L'opération est lancée dans l'ensemble des écoles du Gosier**

**Présence du maire du Gosier :**

**mardi 15 février à 8h école Georges Marcel de Mangot**

## **Modalités**

Les communes sont libres de proposer leur propre organisation en ce qui concerne la fréquence, l'horaire, le niveau scolaire des bénéficiaires, le nombre d'écoles concernées. Le maire du Gosier a fait le choix de couvrir les écoliers de tous les niveaux et de toutes les écoles du Gosier.

Le petit-déjeuner est servi directement dans les salles de classes par le personnel municipal et par des parents qui se sont portés volontaires à la mise en œuvre de l'opération, à la fois pour le service et pour la remise en état nécessaire au démarrage des apprentissages.